

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 16 décembre 2022

Portant désignation des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire locale des services pénitentiaires de Bordeaux

NOR : JUSK2237186A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de la justice ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement des scrutins établis le 8 décembre 2022 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire locale des services pénitentiaires de Bordeaux :

Membres titulaires

- Nadine PICQUET
- Guillaume GOUJOT
- Aurélie PASCAL
- Jean-Christophe VEAUX

Membres suppléants

- Julien PASCAL
- Mathieu LESCOP
- Stéphanie SOOKAHET
- Fabrice BOUCHARIN

Article 2

Sont désignés à la commission administrative paritaire locale des services pénitentiaires de Bordeaux, les représentants du personnel suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS	ORGANISATIONS SYNDICALES
LAFOND Régis	FOGLIA Olivier	CGT Pénitentiaire
MATTIONI Nicolas	BAIGNEUX Didier	UFAP UNSa Justice
REVEL Frédéric	COLOGNI Fabrice	FO Justice
GIRAUD Emmanuel	NIEMCZURA Thomas	

Article 3

Le secrétariat permanent de la commission administrative paritaire locale sera assuré par un fonctionnaire de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux.

Article 4

La directrice interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux est chargée de l'application du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 27 décembre 2022.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

La directrice interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux,

N PICQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N. PICQUET", is placed here.